

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z017-0 Projet de formation

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z017-0 PROJET DE FORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0796

ISBN 2-550-35138-X

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	4
3.1	Notions	4
3.2	Habilités et conduites socioaffectives	5
4	Tableau des pondérations	6
5	Justification des contenus et de leur pondération	7
6	Comportements observables	8
7	Spécifications de l'épreuve	10
7.1	Type d'épreuve	10
7.2	Type de résultat	10
8	Références bibliographiques	11

PROGRAMME : Services d'entrée en formation

COURS : SEF-Z017-0 Projet de formation

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée en vue d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'entrée en formation (SEF)* et, plus particulièrement, du cours *SEF-Z017-0 Projet de formation*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Comme les orientations du programme *Services d'entrée en formation* ont été établies en fonction de principes essentiellement andragogiques, ce sont ces derniers qui primeront dans l'évaluation des capacités des adultes, et ce, pour des considérations particulières au cours SEF-Z017-0.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
<p>1. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> vise à initier à l'éducation des adultes quand il s'agit</p> <ul style="list-style-type: none">• « de connaître les rouages de l'éducation des adultes;• d'utiliser au maximum les possibilités offertes à l'éducation des adultes;• de faire des liens entre son projet personnel et le projet de formation à définir* ».	<p>1. L'évaluation porte principalement sur la capacité de l'adulte à établir les liens entre son projet personnel et son projet de formation qu'il ou elle choisit de réaliser.</p>
<p>2. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a pour objet de préciser le projet de formation des adultes et, conséquemment, d'établir leur profil de formation selon trois considérations :</p> <ul style="list-style-type: none">• « mettre à profit leurs propres ressources;• élaborer un projet de formation conforme à leurs champs d'intérêt, à leurs capacités et à leurs motivations;• s'engager dans un processus de formation qui fera d'eux les premiers artisans de leur réussite* ».	<p>2. L'évaluation porte sur le projet de formation de l'adulte et l'engagement de celui-ci ou de celle-ci dans un processus de formation.</p>
<p>3. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a également pour objet de préciser le plan d'insertion sociale et professionnelle des adultes, notamment lorsqu'il s'agit pour eux</p> <ul style="list-style-type: none">• « de faire le point sur leurs motivations et leurs compétences sociales et professionnelles;• d'établir des relations entre leurs motivations, leurs compétences et les réalités du monde du travail et de la société dans laquelle ils évoluent;• de faire des choix en ce qui concerne leur vie sociale et professionnelle* ».	<p>3. L'évaluation porte sur des choix que l'adulte aura à faire en ce qui concerne sa vie sociale et professionnelle.</p>

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 9.

4. Par le programme *Services d'entrée en formation* on veut initier les adultes aux pratiques andragogiques en leur permettant
- « de mieux apprendre et de se motiver en ce sens;
 - d'acquérir des stratégies d'apprentissage qui leur conviennent et qui satisfont aux exigences des services d'enseignement définis dans le Régime;
 - de prendre en charge leurs apprentissages* ».
5. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'accent est mis sur la motivation des adultes en ce qui a trait aux réalités scolaires, selon les considérations suivantes :
- « percevoir positivement leur retour aux études ou la poursuite de celles-ci;
 - recevoir des appuis de leur entourage;
 - persévérer dans la réalisation de leur projet de formation* ».
6. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'exploitation du transfert des apprentissages est privilégiée chez les adultes afin de
- « faciliter de nouveaux apprentissages;
 - généraliser une compétence à un ensemble de situations;
 - se servir, dans les services d'enseignement choisis ou dans la voie de sortie privilégiée des apprentissages acquis dans les cours des SEF* ».
4. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à acquérir des stratégies d'apprentissage ainsi qu'à se prendre en charge, à faire de nouveaux apprentissages et à réussir.
5. L'évaluation porte sur la persévérance de l'adulte dans la réalisation de son projet de formation.
6. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à se servir de ses apprentissages faits dans un champ, dans d'autres champs.

On notera que dans le cours *SEF-Z017-0 Projet de Formation* sont mises en évidence de façon plus particulière les orientations 1, 2 et 5 du programme.

On notera aussi que le cours *Projet de formation* s'adresse à l'ensemble de l'effectif inscrit à l'éducation des adultes et que les domaines cognitif et socioaffectif sont pris en considération dans la définition du domaine d'examen.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 10.

3 CONTENU

3.1 Notions

A) Ressources mises à sa disposition pour réaliser son projet de formation

- Rôle des personnes-ressources selon les services offerts
- Code de vie
- Modalités de consultation des personnes-ressources
- Réussite de son projet de formation
 - modalités de l'organisation scolaire
 - code de vie

B) Projet de formation

- Expériences et acquis personnels et professionnels
 - bilan
 - objectifs du projet de formation
- Projet de formation
 - structure (objectifs et priorités, compétences à développer, moyens d'action, échéancier, suivi)
- Conditions de succès
 - motivation
 - qualités
 - attitudes

3.2 Habiletés et conduites socioaffectives*

- **Connaître :**

Capacité à nommer des services utiles à la réalisation de son projet de formation de même que des personnes-ressources et à définir leur rôle.

- **Comprendre :**

Capacité à expliquer des règles du code de vie du centre d'éducation des adultes, à illustrer des expériences et des acquis personnels ou professionnels pouvant contribuer à la réussite de son projet de formation.

- **Appliquer :**

Capacité à organiser une démarche de consultation auprès de personnes-ressources, à choisir des modalités de l'organisation scolaire de même qu'à organiser son projet de formation.

- **Analyser :**

Capacité à rechercher des expériences et des acquis personnels ou professionnels pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs de son projet de formation.

- **Entretenir des rapports socioaffectifs avec le milieu de formation :**

Capacité à adopter des conduites socioaffectives montrant son acceptation du code de vie du centre d'éducation des adultes par rapport à la réussite de son projet de formation.

- **Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs :**

Capacité à déterminer une ligne de conduite socioaffective favorisant le succès de son projet de formation.

* L'expression « conduite socioaffective » désigne une opération affective traduisant une prise de position dans une situation particulière par rapport à soi, par rapport à autrui ou par rapport aux choses, à un moment donné et dans un endroit donné.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions Habiletés et conduites socioaffectives	A) Ressources mises à sa disposition pour réaliser son projet de formation 30 %	B) Projet de formation 70 %
Connaître 6 %	. Rôle des personnes-ressources selon les services offerts (1) 6 %	
Comprendre 24 %	. Code de vie (2) 4 %	. Expériences et acquis personnels et professionnels : bilan (5) 20 %
Appliquer 35 %	. Modalités de consultation des personnes-ressources . Réussite de son projet de formation : modalités de l'organisation scolaire (3) 10 %	. Projet de formation : structure (6) 25 %
Analyser 10 %		. Expériences et acquis personnels et professionnels : objectifs du projet de formation (7) 10 %
Entretenir des rapports socioaffectifs avec le milieu de formation 10%	. Réussite de son projet de formation : code de vie (4) 10 %	
Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs 15 %		. Conditions de succès (8) 15 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le contenu du cours SEF-Z017-0 *Projet de formation* comporte des notions, des habiletés et des conduites socioaffectives qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Le cours a pour objectif général de déterminer où se situe l'adulte par rapport à son projet de formation. Par conséquent, la connaissance et l'utilisation des ressources disponibles se révèlent nécessaires à la réalisation et à la réussite du projet de formation.

De plus, le fait de prendre en considération ses expériences et ses acquis et d'établir des conditions favorisant le succès de son projet de formation permettra à l'adulte de préciser son orientation; voilà pourquoi, ces aspects constituent une partie importante du cours.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions, habiletés et conduites socioaffectives.

Notions		Habiletés et conduites socioaffectives	
A) Ressources mises à sa disposition pour réaliser son projet de formation	30 %	Connaître	6 %
		Comprendre	4 %
		Appliquer	10 %
		Entretenir des rapports socioaffectifs	10 %
B) Projet de formation	70 %	Comprendre	20 %
		Appliquer	25 %
		Analyser	10 %
		Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs	15 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

A) Ressources mises à sa disposition pour réaliser son projet de formation

- | | | |
|------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2 % | 1) | En se référant à l'information recueillie, nommer deux services qui sont offerts à l'éducation des adultes de sa commission scolaire et qui sont nécessaires à la réalisation de son projet de formation. |
| 4 % | | Nommer une personne-ressource pour chacun de ces deux services et définir le rôle de celles-ci. |
| 4 % | 2) | Par deux exemples, expliquer deux règles du code de vie de son centre d'éducation des adultes qui contribuent à la réussite de son projet de formation. |
| 5 % | 3) | En se référant à l'information recueillie en vue de la réalisation de son projet de formation, organiser une démarche de consultation auprès d'une personne-ressource du centre d'éducation des adultes. |
| 5 % | | En se référant à sa propre expérience, choisir une modalité de l'organisation scolaire qui est pertinente à la réussite de son projet de formation. |
| 10 % | 4) | Parmi diverses conduites socioaffectives conformes au respect du code de vie dans son milieu de formation, en adopter deux qui sont liées à la réussite de son projet de formation. |

B) Projet de formation

- | | | |
|------|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 20 % | 5) | À l'aide d'un bilan, illustrer par des exemples deux expériences ou acquis personnels ou professionnels pouvant contribuer à la réussite de son projet de formation. |
| 25 % | 6) | En s'appuyant sur ses expériences et ses acquis personnels ou professionnels, organiser son projet de formation en fonction des cinq éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">· objectifs et priorités,· compétences à développer,· moyens d'action,· échéancier,· suivi en fonction des ressources du milieu de formation. |

-
- 10 % **7)** À partir de son projet de formation, rechercher une expérience ou un acquis personnel ou professionnel contribuant à l'atteinte d'un des objectifs de son projet de formation.
- 15 % **8)** À partir d'une mise en situation appropriée, déterminer une ligne de conduite en fonction de deux éléments de motivation, de deux qualités et d'une attitude positive pouvant favoriser le succès de son projet de formation.

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

Aux fins de l'évaluation sommative, l'utilisation des notes de cours et de toute autre documentation est autorisée. De plus, on fera passer une épreuve écrite ou orale en trois parties successives.

La première partie permet d'évaluer les dimensions n^{os} 1, 2, 3 et 5. Elle sera orale ou écrite. On la fera passer en une seule séance d'une durée de 60 minutes.

La deuxième partie porte sur les dimensions n^{os} 6 et 7. Elle consiste à remettre le projet de formation et l'analyse de celui-ci.

La troisième partie permet d'évaluer les dimensions n^{os} 4 et 8. Cependant, il s'agit de convenir au préalable, pour la dimension n^o 4, de deux règles du code de vie aux fins de l'évaluation sommative.

Dans le cas de la deuxième et de la troisième partie, le temps alloué à la passation de l'épreuve est laissé à la discrétion de la personne responsable.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

La première partie compte pour 40 p. 100; la deuxième, pour 35 p. 100; la troisième, pour 25 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.
- DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.
- LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.
- LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.
- LEGENBRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.
- MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Guide de gestion des services d'entrée en formation*, décembre 1998, 28 p.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Services d'entrée en formation*, décembre 1998, 108 p.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

